PROPOSITION POUR UN PROGRAMME D'APPUI AUX MENUISIERS DANS LE CADRE DU PADEC-GITARAMA

Introduction

Les objectifs du PADEC comprennent explicitement l'augmentation de la production artisanale afin d'aboutir à une amélioration structurelle des conditions de vie. Or, jusqu'à l'heure actuelle, le PADEC-GITARAMA a fait très peu d'effort pour contribuer à la réalisation de cet objectif.

Un programme dans le domaine de l'artisanat doit tout d'abord répondre aux besoins d'artisans sur place, et pour assurer cela, les actions d'appui doivent partir d'une analyse de ces besoins. Dans leur vie et travail de tous les jours, les artisans cherchent à réaliser leurs idées, leurs aspirations, leurs buts. En ce faisant, ils rencontrent des problèmes et des contraintes, ce qui les oblige à chercher des solutions. PADEC pourrait donner des appuis soit tout lelong ce parcours de démarches, soit à des moments spécifiques:

- aider les artisans à concrétiser leurs idées, aspirations, et buts, sous forme d'actions faisables et rentables;
- aider les artisans à bien identifier et analyser les problèmes rencontrés;
- aider les artisans à étudier les solutions pour ces problèmes;
- donner des appuis (techniques, méthodologiques, financiers) qui aident les artisans à mettre en oeuvre leurs solutions et leurs projets.

Le fait de se baser sur les démarches des artisans garantira leur motivation et leur dynamisme soutenus sans dérapage vers une assujettissement aux intervenants extérieurs.

Toutefois, l'accent mis sur les démarches des artisans locaux ne doit pas mener à un négligence des expériences et compétences acquises ailleurs.

A titre d'exemple, pour le domaine spécifique de la ménuiserie, il faudra profiter des expériences d'autres programmes comme le projet CAPA (projet réalisé avec l'appui de la SNV), le projet à Nyakizu, et d'autres encore, sans pour autant arriver à une recette pour un projet "clé en main".
Les expériences de ces programmes doivent plutôt être utilisées pour en tirer des idées et des informations, qui sont à discuter dans les contacts avec les menuisiers locaux intéressés.

Ainsi, l'importance de la disponibilité de bois sec comme précondition pour une production de meilleure qualité doit être étudiée avec les menuisiers intéressés, et différentes solutions peuvent être envisagées et étudiées. Pour juger d'une solution envisagée, il faudra voir si elle mènera à une autonomie durable.

La commercialisation des produits est une autre question à prendre en considération. Le choix pour un changement des produits comporte un certain risque, donc un tel choix doit être fait avec prudence. La production de meubles de meilleure qualité ou de portes et fenêtres en bois doit être écoulée sur une autre marché que la production de meubles très simples et à bas prix. En revanche, continuer à produire pour le même marché ne présente pas beaucoup de perspectives.

En conclusion, un programme d'appui aux artisans ménuisiers doit être basé sur les démarches des menuisiers intéressés sans pour autant rejeter les expériences et compétences acquises ailleurs. Pour préparer un tel programme, une pré-étude devrait être envisagée.

Pré-étude

La pré-étude devrait réaliser les é éments suivants:

* identifier les menuisiers (individuels et en groupements) dans les cinq communes concernées par le PADEC-GITARAMA;
* analyser, avec eux, les problèmes principaux dans leur fonctionnement actuel, leurs ambitions et aspirations, et leur volonté d'entreprendre des actions pour augmenter l'envergure de leur menuiseries;
* faire un premier aperçu de la disponibilité de bois et de bois sec de différentes essences;
* tirer des conclusions sur les point suivants:
  - quels menuisiers sont prêts à travailler pour augmenter l'envergure de leur menuiserie;
  - quels sont les problèmes prioritaires à attaquer avec ces menuisiers;
  - quelles actions peuvent être envisagées avec ces menuisiers, tenu compte des conditions locales, et de leur volonté de s'engager dans de telles actions.

Méthodes à utiliser dans la pré-étude

* Prise de contacts avec autres d'intervenants dans le domaine de la menuiserie;
* Inventaire des menuisiers dans chaque commune;
* Aperçu de la disponibilité de bois dans chaque commune;
* Prise de contact avec les menuisiers qui semblent intéressés (par exemple, les inviter à une première réunion de prise de contact);
* Entretiens avec environ une dizaine de menuisiers ou groupements par commune à l'aide d'un grille d'entretien ou d'un questionnaire ouvert; la répétition dans les visites est à envisager pour mieux connaître les menuisiers concernés;
* Rapportage.

Moyens nécessaires pour la pré-étude:

* Moyen de déplacement et ses frais de fonctionnement;
* Frais de missions;
* Papéterie et matériel de bureau;
* Salaire (interprète et/ou chercheur).

(à préciser)

Calendrier

	finaliser et opérationaliser le projet de pré-étude;
(1ère mois)	prise de contact avec les communes et la préfecture; prise de contact avec les autres intervenants dans le domaine de la menuiserie
(2ème mois)	pré-étude dans la première commune et rapport provisoire et partiel
(3ème mois)	pré-étude dans la deuxième commune et rapport provisoire et partiel
(4ème mois)	idem troisième commune
(5ème mois)	idem quatrième commune
(6ème mois)	idem cinquième commune
(7ème mois)	Rapportage définitif

Klaas TJOELKER